

6.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Brion Fabienne ;De Valkeneer Christian-Paul ;Hausman Jean-Marc ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Pré-requis juridiques : LECRI1504 Eléments de droit pénal et de procédure pénale Pré-requis sociologiques : LCRIM2104 Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance
Thèmes abordés	Le cours est divisé en deux parties. La première, qui combine sciences juridique et politique (critical security studies), analyse les évolutions du droit motivées par la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et interroge leurs effets, notamment sur les droits, les libertés et les méthodes de sécurité. Une attention particulière est réservée aux glissements du judiciaire vers l'administratif, aux dispositifs de lutte contre le terrorisme et contre la radicalisation, et aux implications du redoublement de la figure du terroriste par celle du combattant. La seconde examine les contributions de la criminologie et des diverses théories de la sociologie des mouvements sociaux à l'explication et à la compréhension du terrorisme et de la radicalisation. Elle situe ces phénomènes dans le champ plus large de l'étude des processus de mobilisation, de recrutement, de structuration des organisations et de transformation des répertoires d'action, et montre comment ils sont affectés par la répression.
Acquis d'apprentissage	<b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b>  L'objectif de ce cours est de transmettre aux étudiants les outils juridiques, politologiques, criminologiques et sociologiques de base pour penser le terrorisme et l'antiterrorisme, la radicalisation et la contre-radicalisation.  Au terme du cours, ils se seront appropriés ces outils et devront :  1 <ol style="list-style-type: none"> <li>1. être capables de comparer les diverses problématisations criminologiques et sociologique du terrorisme, de la radicalisation et de la violence politique</li> <li>2. être capables de décrire et d'analyser les recompositions des champs de la répression et de la prévention consécutives à la mise en 'uvre des politiques de contre-radicalisation.</li> <li>3. être capables d'évaluer ces politiques et d'argumenter leur position théoriquement, mais aussi empiriquement, en se référant à divers cas.</li> </ol>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'examen sera oral ou écrit suivant le nombre d'étudiants inscrits. Dans l'hypothèse d'un examen écrit, il ne s'agira pas d'un QCM. Les modalités seront précisées après la clôture des inscriptions.
Contenu	Les apports juridiques, criminologiques et sociologiques font l'objet d'un exposé magistral. L'exposé est accompagné d'une présentation Powerpoint.  S'agissant des approches criminologique et sociologique, les différentes théories sont analysées dans leurs rapports ; chacune d'entre elles est située dans son contexte d'émergence et illustrée à partir d'exemples. Au terme du cours, deux cas sont étudiés de manière interdisciplinaire.  Le cours compte au total 30h de cours, dont 15 consacrées aux approches juridique et politologique, et 15 consacrées aux approches criminologique et sociologique.
Ressources en ligne	Bibliographie, documents de la projection Powerpoint, sources formelles et portefeuille de textes relatifs aux diverses séances déposé sur Moodle.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6		